

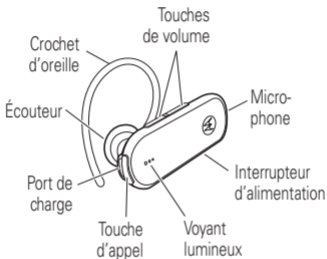


motorola **H790**

Guide de démarrage rapide

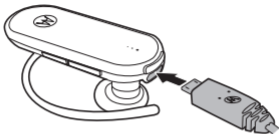
vosre casque

Prenez un moment pour vous habituer à votre nouveau casque Motorola H790.



charge du casque

Chargez le casque avant de l'utiliser.



Le voyant lumineux s'allume en rouge ou en jaune pour indiquer que la batterie est en cours de charge. Ce voyant lumineux deviendra vert lorsque la batterie sera chargée à pleine capacité.

Remarque : le casque n'est pas en fonction pendant la charge de la batterie.

Remarque : la batterie est conçue pour durer aussi longtemps que le produit. Elle ne devrait être retirée que lorsque l'appareil est envoyé à un centre de recyclage. Toute tentative de retrait ou de remplacement de la batterie endommagera le casque.

appariement et connexion

Une fois la batterie chargée, vous pouvez appairer et connecter le casque au(x) téléphone(s) Bluetooth.

Remarque : les guides vocaux sont unilingues anglais. Si vous souhaitez les désactiver, consultez les instructions en page 20.

appairer et connecter le premier téléphone

- ➊ Mettez hors tension tout appareil Bluetooth auquel le casque a déjà été apparié.
- ➋ Activez la fonction Bluetooth du téléphone.
- ➌ Mettez le casque sous tension (consultez la page « mettre sous tension », à la page 10 pour obtenir de l'aide).

appariement et connexion

- 4 Placez le casque sur votre oreille (consultez la page « l'installer », à la page 9 pour obtenir de l'aide).

Le voyant lumineux deviendra bleu et fixe, puis vous entendrez « *ready to pair* ».

- 5 Suivez les guides vocaux pour connecter le téléphone au casque.

Remarque : entrez le code d'autorisation **0000** lorsqu'on vous le demande.

Lorsque le casque est bien apparié au téléphone, vous entendez « *pairing complete* ». Une fois que la connexion sera établie, vous entendrez « *phone 1 connected* » et le voyant lumineux clignotera rapidement en bleu et en violet.

appariement et connexion

appairer et connecter le second téléphone (facultatif)

- 1** Mettez hors tension le premier téléphone et tout appareil Bluetooth auquel le casque a déjà été apparié.
- 2** Mettez le casque hors tension (consultez la page « mettre hors tension », à la page 11 pour obtenir de l'aide).
- 3** Activez la fonction Bluetooth de votre téléphone.
- 4** Placez le casque sur votre oreille.
- 5** Mettez le téléphone sous tension.
Le voyant lumineux deviendra bleu et fixe, puis vous entendrez « *ready to pair* ».
- 6** Suivez les guides vocaux pour connecter le téléphone au casque.

appariement et connexion

Lorsque le casque est bien apparié au téléphone, vous entendez « *pairing complete* ». Une fois que la connexion sera établie, vous entendrez « *phone 1 connected* » et le voyant lumineux clignotera rapidement en bleu et en violet.

Pour connecter le casque aux deux téléphones, il suffit de mettre le premier téléphone sous tension pendant que le second est connecté. Lorsque vous entendez « *phone 2 connected* », cela signifie que le casque est connecté aux deux téléphones. Le téléphone que vous avez apparié en dernier (le second téléphone) devient le téléphone principal (ou le « téléphone 1 ») pour la fonction de composition vocale.

tester la connexion

- 1 Placez le casque sur votre oreille.

appariement et connexion

- 2 Composez un numéro de téléphone au moyen d'un des deux téléphones, puis appuyez sur la touche **d'appel/d'envoi**. Répétez ces étapes avec le second téléphone.

Lorsque la connexion du casque aux téléphones a réussi, le casque émet une sonnerie.

Pour un usage quotidien, assurez-vous que le casque est sous tension et que la fonction Bluetooth du téléphone est activée. La connexion entre le téléphone et le casque s'effectuera automatiquement.

installation du casque sur la tête

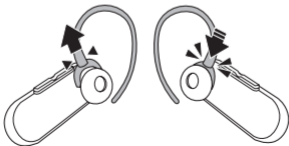
choisir un coussinet

Pour obtenir un rendement et un ajustement optimaux, essayez tous les coussinets fournis.



choisir une oreille

Le casque est prêt à être porté sur l'oreille droite.
Pour le porter sur l'oreille gauche :



installation du casque sur la tête

l'installer

Fléchissez le crochet et passez-le sur votre oreille.

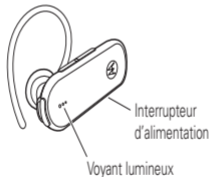


Conseil : pour obtenir un rendement audio optimal, assurez-vous de bien insérer le coussinet du casque dans votre oreille et de diriger le microphone vers votre bouche.

mise sous tension et hors tension

mettre sous tension

Faites glisser l'interrupteur à la position ON (la couleur rouge n'apparaît pas sous l'interrupteur). Le voyant lumineux clignote trois fois en bleu, puis clignote en bleu et en violet (si le casque est connecté à un appareil) ou demeure bleu et fixe (si le casque est prêt à être apparié).



mise sous tension et hors tension

mettre hors tension

Faites glisser l'interrupteur à la position OFF (la couleur rouge apparaît sous l'interrupteur).
Le voyant lumineux clignotera à trois reprises puis s'éteindra.

vérification de la batterie

Maintenez les deux touches de volume enfoncées lorsque aucun appel n'est en cours.

| voyant lumineux | guide vocal | temps de conversation |
|------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| rouge | « <i>battery level is low</i> » | moins de 1,5 heure |
| jaune | « <i>battery level is medium</i> » | entre 1,5 et 3,5 heures |
| vert | « <i>battery level is high</i> » | plus de 3,5 heures |

Pour économiser l'énergie de la batterie, mettez le casque hors tension lorsque vous ne l'utilisez pas pendant un certain temps.

appels

| Pour... | |
|---------------------------------------|--|
| répondre à un appel | Appuyez sur la touche d'appel. |
| refuser un appel | Maintenez une des touches de volume enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité. |
| faire un appel par composition vocale | Appuyez sur la touche d'appel jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité. |
| recomposer le dernier numéro | Maintenez la touche d'appel enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité. |

appels

| Pour... | |
|--------------------------------------|---|
| activer ou désactiver la sourdine | Maintenez les deux touches de volume enfoncées jusqu'à ce que vous entendiez « <i>mute on</i> » ou « <i>mute off</i> ». |
| mettre fin à un appel | Appuyez sur la touche d'appel. |
| répondre à un deuxième appel entrant | Appuyez sur la touche d'appel. |
| refuser le deuxième appel entrant | Maintenez une des touches de volume enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité. |

Conseil : lorsque le casque est connecté à deux téléphones, les guides vocaux facilitent

appels

l'utilisation de fonctions durant l'appel, notamment la composition vocale, la recomposition et la fin d'appel. Suivez les guides vocaux pour utiliser une fonction d'un des téléphones.

Remarque : votre casque fonctionne aussi bien en mode mains libres qu'en mode casque. L'accès aux fonctions d'appel dépend du mode pris en charge par votre téléphone. Consultez le guide de l'utilisateur qui accompagne votre téléphone.

Remarque : certaines fonctions dépendent du téléphone ou du réseau.

indicateurs d'état

voyant lumineux (chargeur branché)

| voyant du casque | état du casque |
|-------------------------|--|
| rouge | charge en cours (le niveau de charge de la batterie est inférieur à 50 %) |
| jaune | charge en cours (le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50 %) |
| vert | charge terminée |

indicateurs d'état

voyant lumineux (chargeur débranché)

| voyant du casque | état du casque |
|--|---|
| hors tension | mise hors tension |
| trois clignotements bleus | mise sous tension ou hors tension |
| bleu fixe | mode appariement/ connexion |
| clignotement rapide en bleu et en violet | connexion réussie |
| clignotement rapide en bleu | appel entrant ou sortant sur le téléphone 1 |

indicateurs d'état

| voyant du casque | état du casque |
|-------------------------------|---|
| clignotement rapide en violet | appel entrant ou sortant sur le téléphone 2 |
| clignotement lent en bleu | connecté (appel en cours) |
| clignotement lent en bleu | en attente (connecté à un téléphone) |
| clignotement lent en vert | connecté (appel en cours) |
| clignotement lent en rouge | en attente (non connecté à un téléphone) |
| clignotement lent en violet | connecté à un appel en sourdine |

indicateurs d'état

| voyant du casque | état du casque |
|------------------------------|---------------------------------|
| rouge fixe | tentative de connexion en cours |
| clignotement rapide en rouge | batterie faible |

Remarque : après 1 minute de conversation téléphonique ou 20 minutes d'inactivité, le voyant cesse de clignoter pour économiser l'énergie de la batterie, mais le casque demeure sous tension.

activer ou désactiver les guides vocaux

Le casque sous tension, maintenez une des touches de volume et la touche d'appel enfoncées jusqu'à ce que vous entendiez « *voice prompts on* » ou « *voice prompts off* ».

rétablir les réglages d'origine

Mise en garde : cette fonction efface toutes les données d'appariement enregistrées dans votre casque.

Pour rétablir les réglages d'origine de votre casque, maintenez les touches de volume et d'appel enfoncées simultanément pendant 10 secondes lorsque le casque est sous tension, jusqu'à ce que le voyant lumineux devienne bleu et fixe.

des problèmes?

Le casque n'entre pas en mode d'appariement.

Assurez-vous que tous les appareils auxquels le casque a déjà été apparié sont hors tension. Si le voyant lumineux clignote en bleu, mettez d'abord l'autre appareil hors tension. Mettez ensuite le casque hors tension, puis sous tension. Le voyant lumineux deviendra bleu et fixe, puis vous entendrez « *ready to pair* ».

Le téléphone ne détecte pas le casque lors de la recherche.

Assurez-vous que le voyant lumineux de votre casque est bleu et fixe pendant que le téléphone recherche des appareils. Si ce n'est pas le cas, maintenez la touche d'appel et les deux touches de volume enfoncées jusqu'à ce que vous

des problèmes?

entendiez « *ready to pair* » et que le voyant lumineux devienne bleu et fixe.

L'appariement du casque et du téléphone ne fonctionne pas.

Si le voyant lumineux n'est pas bleu et fixe pendant que le téléphone recherche le casque, vous pouvez réinitialiser le casque en maintenant la touche d'appel et les deux touches de volume enfoncées jusqu'à ce que le voyant lumineux devienne bleu et fixe. Suivez ensuite les instructions d'appariement et de connexion des pages 3 à 6.

Le casque était connecté auparavant, mais il ne fonctionne plus maintenant.

Assurez-vous que le voyant lumineux de votre casque est bleu et fixe pendant que le téléphone recherche des appareils. Si ce n'est pas le cas,

des problèmes?

maintenez la touche d'appel et les deux touches de volume enfoncées jusqu'à ce que vous entendiez « *ready to pair* » et que le voyant lumineux devienne bleu et fixe.

Assistance.

Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous au **1 877 MOTOBLU** ou visitez les sites **www.motorola.com/Bluetoothsupport** ou **www.motorola.pairusa.com**.

Renseignements généraux et de sécurité

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR UN FONCTIONNEMENT SÛR ET EFFICACE. LISEZ CES RENSEIGNEMENTS AVANT D'UTILISER VOTRE APPAREIL.



Accessoires approuvés

L'utilisation d'accessoires non approuvés par Motorola, y compris mais sans s'y limiter, les batteries, les antennes et les couvertures amovibles, peut entraîner le fonctionnement du dispositif mobile à des niveaux d'énergie RF supérieurs aux normes d'exposition établies et annuler la garantie de votre dispositif mobile. Pour obtenir une liste des accessoires approuvés par Motorola, visitez notre site Web à :

www.motorola.com.

Chargeurs et batteries

Les symboles suivants peuvent apparaître sur votre batterie, chargeur ou dispositif mobile :

| Symbole | Signification |
|---|---|
|  | Des consignes de sécurité importantes suivent ci-après. |
|  | Évitez de mouiller votre batterie, votre chargeur ou votre dispositif mobile. |

Utilisation d'accessoires alimentés par batterie et consignes de sécurité

- Évitez d'exposer votre accessoire (comme un casque Bluetooth^{MC} ou tout autre appareil) à des températures inférieures à -10 °C (14 °F) ou supérieures à 60 °C (140 °F).
- Ne chargez pas votre accessoire à des températures inférieures à -0 °C (32 °F) ou supérieures à 45 °C (113 °F).
- La température à l'intérieur d'un véhicule stationné peut atteindre ces valeurs. N'y rangez pas votre accessoire.
- N'exposez pas l'accessoire aux rayons directs du soleil.
- L'entreposage à haute température de l'accessoire complètement chargé peut entraîner la réduction permanente de la durée de vie de la batterie interne.
- La durée de vie de la batterie peut être raccourcie temporairement lorsqu'il fait froid.

Mise en garde contre l'utilisation à un volume élevé

Avertissement : une exposition à des bruits forts en provenance de n'importe quelle source pendant de longues périodes pourrait affecter votre audition de façon temporaire ou permanente. Plus le volume sonore est élevé, moins de temps il faut avant que votre audition soit affectée. Les dommages auditifs causés par une exposition à des bruits

forts sont parfois asymptomatiques au début et peuvent avoir un effet cumulatif. Pour protéger votre audition :

- Commencez par ajuster le volume à un réglage bas, puis laissez le volume au réglage le plus bas possible.
- Limitez la période d'utilisation de casques ou d'écouteurs à volume élevé.
- Lorsque c'est possible, utilisez votre casque dans un environnement tranquille où le bruit de fond est faible.
- Évitez d'augmenter le volume pour couvrir un environnement bruyant.
- Réduisez le volume si vous ne pouvez entendre les personnes qui parlent près de vous.

Si vous expérimentez un inconfort auditif, par exemple une sensation de pression ou de plénitude dans vos oreilles, un tintement ou si les paroles semblent étouffées, vous devez cesser l'utilisation de votre casque ou de vos écouteurs et faire examiner votre audition par un médecin.

Pratiques intelligentes lorsque vous êtes au volant

L'utilisation d'un dispositif mobile pendant la conduite peut détourner votre attention de la route. Mettez fin à l'appel si vous ne pouvez vous concentrer sur la conduite. De plus, l'utilisation d'appareils mobiles ou de leurs accessoires peut être interdite ou restreinte à certains endroits. Conformez-vous toujours aux lois et aux règlements qui régissent l'utilisation de ces produits.

Vous trouverez une liste des pratiques de conduite sûre sur le site www.motorola.com/callsmart (en anglais seulement).

Avis d'Industrie Canada aux utilisateurs

L'utilisation de l'appareil doit répondre aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas émettre de brouillage nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris toute interférence qui pourrait occasionner un fonctionnement inopportun. Voir RSS-GEN 7.1.5.

Avis de la FCC aux utilisateurs

L'énoncé suivant s'applique à tous les produits qui ont reçu l'approbation de la FCC. Les produits approuvés portent le logo de la FCC ou un numéro d'identification de la FCC dans le format « FCC-ID:xxxxxx » apparaît sur l'étiquette du produit.

Motorola n'approuve aucune modification effectuée sur l'appareil par les utilisateurs, quelle qu'en soit la nature. Toute modification peut annuler le droit d'utilisation de l'appareil par l'utilisateur. Voir 47 CFR Sec. 15.21.

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas émettre de brouillage nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris toute interférence qui pourrait occasionner un fonctionnement inopportun. Voir 47 CFR Sec. 15.19(3).

Ce matériel a fait l'objet de tests et il a été trouvé conforme aux limites établies pour un appareil numérique de Classe B comme il est stipulé à

la Section 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre le brouillage nuisible dans un environnement résidentiel. Ce matériel génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer un brouillage nuisible aux communications radio. Cependant, on ne peut garantir que le brouillage n'aura pas lieu dans le cadre d'une installation particulière. Si ce matériel cause un brouillage nuisible de la réception radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'appareil, vous êtes encouragé à remédier à la situation en prenant les mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui auquel est branché le récepteur.
- Consulter un revendeur ou un technicien radio/télévision chevronné pour obtenir de l'aide.

Garantie limitée de Motorola pour les États-Unis et le Canada

Couverture de la garantie

Sous réserve des exclusions décrites ci-dessous, Motorola, Inc. garantit que ses téléphones et ses radios bidirectionnelles personnelles fonctionnant dans le service radio familial (FRS) ou le service radio

mobile général (ci-après nommés « produits »), les accessoires certifiés ou de marque Motorola vendus pour l'usage avec les produits (ci-après nommés « accessoires ») ainsi que les logiciels Motorola contenus sur les CD-ROM ou tout autre support matériel vendus pour l'usage avec les produits (ci-après nommés « logiciels »), sont exempts de défauts de fabrication ou de main-d'œuvre dans des conditions d'utilisation normales et pour la(les) période(s) mentionnée(s) ci-dessous. Cette garantie limitée constitue le recours exclusif du consommateur quant aux nouveaux produits, accessoires et logiciels Motorola achetés par les consommateurs au Canada ou aux États-Unis et accompagnés d'une garantie écrite, et s'applique de la manière suivante :

Produits et accessoires

| Produits couverts par la garantie | Durée de la couverture |
|--|--|
| Produits et accessoires tels qu'ils sont définis ci-dessus, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie. | Un (1) an à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du produit, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie. |

| Produits couverts par la garantie | Durée de la couverture |
|--|---|
| <p>Étuis et accessoires décoratifs. Couvertures décoratives, boîtiers, couvertures PhoneWrap^{MC} et étuis.</p> | <p>Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du produit.</p> |
| <p>Écouteurs monophoniques. Les écouteurs et les écouteurs avec micro-rail transmettant des sons monophoniques par connexion filaire.</p> | <p>Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du produit.</p> |
| <p>Accessoires pour radios bidirectionnelles personnelles et professionnelles.</p> | <p>Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du produit.</p> |
| <p>Produits et accessoires réparés ou remplacés.</p> | <p>La garantie est valide pour la durée restante de la garantie originale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de retour au consommateur, la durée la plus longue prévalant.</p> |

Exclusions

Usure normale. L'entretien périodique, les réparations et le remplacement de pièces rendus nécessaires par l'usure normale ne sont pas couverts par la garantie.

Les batteries. Seules les batteries dont la pleine capacité est inférieure à 80 % de la capacité normale ainsi que les batteries qui coulent sont couvertes par cette garantie limitée.

Usage anormal et abusif. Les défauts ou dommages résultant de ce qui suit : (a) l'utilisation ou le rangement inapproprié, l'usage anormal ou abusif, les accidents ou la négligence comme les dommages physiques (fissures, égratignures, etc.) à la surface du produit découlant d'une mauvaise utilisation; (b) le contact avec des liquides, l'eau, la pluie, l'humidité extrême ou une forte transpiration, le sable, la saleté ou toute chose semblable, la chaleur extrême ou la nourriture; (c) l'utilisation de produits ou d'accessoires à des fins commerciales ou à toutes fins soumettant le produit ou l'accessoire à un usage ou à des conditions hors du commun; et (d) tout autre acte dont Motorola n'est pas responsable ne sont pas couverts par la garantie.

Utilisation de produits et d'accessoires non fabriqués par Motorola. Les défauts ou dommages résultant de l'utilisation de produits, d'accessoires, de logiciels ou de tout autre périphérique non certifié ou de marque autre que Motorola ne sont pas couverts par la garantie.

Réparations ou modifications non autorisées. Les défauts ou dommages résultant de la réparation, de l'essai, de l'ajustement, de l'installation, de l'entretien, de l'altération ou de la modification, de quelque manière que ce soit, par toute entité autre que Motorola ou ses centres de services autorisés ne sont pas couverts par la garantie.

Produits altérés. Les produits ou accessoires dont : (a) le numéro de série ou l'étiquette de date ont été enlevés, altérés ou oblitérés; (b) le sceau est brisé ou affiche des signes évidents de manipulation; (c) les numéros de série des cartes ne correspondent pas, et (d) les pièces ou le boîtier sont de marque autre ou non conformes à Motorola ne sont pas couverts par la garantie.

Services de communication. Les défauts, dommages ou défaillances du produit, de l'accessoire ou du logiciel causés par tout service de communication ou signal auquel vous êtes abonné ou que vous utilisez avec le produit, l'accessoire ou le logiciel ne sont pas couverts par la garantie.

Logiciels

| Produits couverts par la garantie | Durée de la couverture |
|---|--|
| Logiciels. S'applique uniquement aux défauts matériels du support contenant la copie du logiciel (p. ex. CD-ROM ou disquette). | Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat. |

Exclusions

Logiciel contenu sur un support matériel. Motorola ne garantit pas que le logiciel satisfera à vos exigences ou fonctionnera en combinaison avec tout équipement ou application logicielle fournis par un tiers, que le fonctionnement du logiciel ne présentera aucune erreur ou que toutes les défauts du logiciel seront corrigées.

Logiciel NON contenu sur un support matériel. Tout logiciel non fourni sur support matériel (p. ex. les logiciels téléchargés à partir d'Internet) est offert « tel quel » et sans garantie.

Qui est couvert?

Cette garantie s'applique uniquement au premier utilisateur final et n'est pas transférable.

Engagement de Motorola

Motorola réparera, remplacera ou remboursera, à sa discrétion et sans frais, le prix d'achat de tout produit, accessoire ou logiciel non conforme à la présente garantie. Des produits, des accessoires ou des pièces remis à neuf, reconstruits ou de seconde main fonctionnellement équivalents peuvent être utilisés. Aucun logiciel ni aucune donnée ou application ajoutés à votre produit, accessoire ou logiciel, incluant mais sans s'y limiter les contacts personnels, les jeux et les sonneries, ne seront réinstallés. Pour éviter de perdre de tels logiciels, données ou applications, veuillez créer une copie de secours avant de demander le service.

Comment obtenir le service sous garantie

| | |
|--|---|
| États-Unis | Téléphones : 1 800 331-6456 Téléavertisseurs : 1 800 548-9954 Radios bidirectionnelles et dispositifs de messagerie : 1 800 353-2729 |
| Canada | Tous les produits : 1 800 461-4575 |
| ATS | 1 888 390-6456 |
| Dans le cas des accessoires et des logiciels , veuillez composer le numéro de téléphone ci-dessus et demander de l'aide pour le produit avec lequel l'accessoire ou le logiciel est utilisé. | |

On vous indiquera comment procéder à l'expédition, à vos frais, des produits, des accessoires ou des logiciels à un centre de réparation Motorola autorisé. Pour obtenir le service, vous devez fournir : (a) une copie du reçu, de l'acte de vente ou toute autre preuve d'achat comparable; (b) une description écrite du problème; (c) le nom de votre fournisseur de services, le cas échéant; (d) le nom et l'adresse du détaillant, le cas échéant, et surtout; (e) votre numéro de téléphone et votre adresse.

Autres exclusions

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À

L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SE LIMITENT À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, SANS QUOI LES RÉPARATIONS, REMPLACEMENTS OU REMBOURSEMENTS PRÉVUS DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LE RECOURS EXCLUSIF DU CONSOMMATEUR ET SONT OFFERTS AU LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPRESSE. MOTOROLA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE, QUE CE SOIT UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), POUR DES DOMMAGES EXCÉDANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, NI DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, NI DES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, PERTES COMMERCIALES, PERTE D'INFORMATION OU DE DONNÉES, PERTE DE LOGICIEL OU D'APPLICATION OU AUTRE PERTE FINANCIÈRE LIÉE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'UTILISATION OU À L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, L'ACCESSOIRE OU LE LOGICIEL DANS LA MESURE OÙ CES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE NON-RECONNUS PAR LA LOI.

Certaines provinces et autres juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs ou indirects, ou encore la limitation de la durée d'une garantie; par conséquent, il est possible que certaines limitations ou exclusions présentées ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques; il est possible que vous ayez d'autres droits pouvant varier d'une juridiction à une autre.

Enregistrement du produit

Enregistrement de produit en ligne :

www.motorola.com/us/productregistration

L'enregistrement du produit constitue une étape importante afin de profiter pleinement de votre produit Motorola. L'enregistrement nous permet de communiquer avec vous si le produit ou le logiciel nécessite une mise à jour et vous permet d'être à l'affût des nouveautés ou des promotions spéciales. L'enregistrement n'est pas obligatoire aux fins de la garantie.

Veuillez conserver votre preuve d'achat dans vos dossiers. Pour obtenir les services en vertu de la garantie sur votre produit de communications personnelles de Motorola, vous devrez fournir une copie de cette preuve d'achat afin de confirmer l'état de la garantie.

Merci d'avoir choisi un produit de Motorola.

Assurance de la loi sur l'exportation

Ce produit est contrôlé par des règlements sur l'exportation des États-Unis d'Amérique et du Canada. Les gouvernements du Canada et des États-Unis peuvent restreindre l'exportation ou la réexportation de ce produit vers certaines destinations. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada ou le Department of Commerce des États-Unis.

Recyclage par souci de protection de l'environnement

Ce symbole apparaissant sur un produit Motorola signifie que le produit ne doit pas être mis au rebut avec les ordures ménagères.



Mise au rebut de votre dispositif mobile et de ses accessoires

Veillez ne pas mettre au rebut les dispositifs mobiles ou les accessoires électriques tels que les chargeurs, les casques d'écoute ou les batteries avec les ordures ménagères. Évitez de jeter au feu votre batterie ou votre dispositif mobile. Ces articles doivent être mis au rebut selon les méthodes de collecte et de recyclage nationales en vigueur auprès des autorités locales ou régionales. Autrement, vous pouvez retourner les dispositifs mobiles et les accessoires électriques inutilisés à tout centre de services de votre région agréé par Motorola. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des méthodes de recyclage nationales approuvées de Motorola ou d'autres activités de Motorola reliées au recyclage, visitez le site :



www.motorola.com/recycling

Mise au rebut de l'emballage de votre dispositif mobile et du guide de l'utilisateur

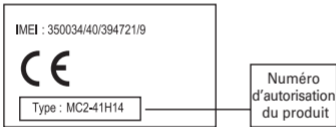
L'emballage du produit ainsi que le guide de l'utilisateur ne doivent être mis au rebut que selon les exigences de collecte et de recyclage nationales. Veuillez communiquer avec les autorités régionales pour obtenir plus de détails.

Déclaration de conformité aux directives de l'Union européenne



Par les présentes, Motorola déclare que ce produit est conforme :

- Aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE
- À toutes les autres directives pertinentes de l'UE



L'étiquette ci-dessus illustre un numéro d'autorisation du produit typique.

Vous trouverez la déclaration de conformité à la directive 1999/5/CE relative à votre produit à www.motorola.com/rtte. Pour trouver votre déclaration de conformité, entrez le numéro d'autorisation du produit figurant sur l'étiquette de votre produit dans le champ « Search » sur le site Web.

Motorola, Inc.
Consumer Advocacy Office
600 N. US Hwy 45
Libertyville, IL 60048
www.motorola.com

Remarque : n'expédiez pas votre accessoire à cette adresse. Si une réparation, un remplacement ou un service de garantie est requis, communiquez avec le Centre de service à la clientèle de Motorola au :

1 800 331-6456 (États-Unis)

1 888 390-6456 (TTY/ATS aux États-Unis pour les malentendants)

1 800 461-4575 (Canada)

MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques déposées auprès du US Patent & Trademark Office. Les marques de commerce Bluetooth sont la propriété de leur détenteur et sont utilisées sous licence par Motorola, Inc. Tous les autres noms de produits et services sont la propriété de leur détenteur respectif.

© 2009 Motorola, Inc. Tous droits réservés.

Avis sur le droit d'auteur de logiciel

Les produits Motorola décrits dans le présent manuel peuvent inclure un logiciel, sauvegardé dans la mémoire des semi-conducteurs ou ailleurs, et dont les droits d'auteur appartiennent à Motorola ou à une tierce partie. La législation américaine et d'autres pays protègent certains

droits exclusifs que possèdent Motorola et les fournisseurs tiers de logiciels sur des logiciels protégés par le droit d'auteur, tels que le droit exclusif de distribuer ou de reproduire le logiciel protégé par le droit d'auteur. Par conséquent, tout logiciel protégé par le droit d'auteur et qui est compris dans les produits Motorola ne peut être modifié, désassemblé, distribué ou reproduit de quelque façon que ce soit dans la mesure prévue par la loi. De plus, l'achat de produits Motorola ne signifie pas accorder, directement ou implicitement, par préclusion ou autre moyen, une quelconque licence en vertu des droits d'auteur, des brevets ou des applications brevetées de Motorola ou d'un fournisseur tiers de logiciels, sauf la licence d'utilisation normale, non exclusive, sans droit d'auteur et prévue par la loi lors de la vente d'un produit.

Numéro Bluetooth QD : B015143

Numéro du manuel : 68000202174-A

www.motorola.com



MOTOROLA

